

Antoine-Louis Albitte ; son nom aujourd'hui est presque inconnu ; cette figure dont la froideur un peu empruntée se rapproche un peu de celle de Robespierre, l'avocat d'Arras ; le hasard d'une signature anguleuse et sèche au bas d'un décret, seul en fait souvenir encore. Pourtant son nom fut mêlé à tous ceux qui faisaient l'objet des polémiques politiques de 1792.

Le 10 août le trouva parmi les Jacobins enragés, et c'est au lendemain de ce jour qu'il se passa un fait qui, rapproché de celui relaté ci-après, place cette curieuse physionomie, ordinairement négligée, dans un jour spécial. Alors que l'écho résonnait encore des coups de feu de la veille, que l'Assemblée surprise de sa victoire inattendue hésitait encore où la violence des événements allait l'entraîner. Albitte monta à la tribune et, dans un âpre discours, réclama le renversement des statues des rois de France de leurs piédestaux, afin d'y placer l'image de la Liberté.

Quelle image ? On ne sait. L'essentiel, c'est qu'elle fut proposée.

Cette proposition semble le hanter depuis ce jour. On dirait que cet avocat a la haine des statues royales. Il les traque dans les parcs, il les chasse du portail des églises. Plus de statues ! Il les soufflette du décret de la Convention relatif aux images de la Royauté, et elles tombent brisées.

Cela pourtant ne le satisfait guère, paraît-il. Le triomphe de la Montagne assuré, il se fait envoyer avec Dubois-Crancé dans les départements, en mission auprès des armées, Lyon, Marseille et Toulon le voient successivement passer, ceinturé de tricolore, des plumes noires au chapeau, rigide comme la Loi qu'il représente.

C'est là que le surprend le 21 janvier de l'année 1794. Il veut marquer ce jour anniversaire de l'exécution du tyran Capet d'une fête solennelle, et ce qu'il imagine est assez stupéfiant.

A l'aube de ce froid matin de ventôse, des troupes sont rangées en bataille, autour de la guillotine. Derrière leurs rangs serrés se tient le peuple,

curieux du spectacle qu'Antoine-Louis Albitte lui offre. Alors, sur la place, débouche un cortège guerrier à la tête duquel marche le conventionnel, Les tambours roulent ; sur le pavé sec sonne le pas des soldats, et parmi tout ce bruit militaire, grince le son lourd d'une charette chargée de victimes.

Elles sont là debout, immobiles, comme glacées dans ce froid matin où le ciel semble chargé de neiges ; appuyées aux ridelles de la charrette elles sont d'une pâleur de cire. Certes, ce ne sont là que des statues costumées, des mannequins aux masques imitant ceux des « despotes », des « tyrans », des souverains de l'Europe, le roi de Prusse est là ; le frère de l'Autrichienne est là ; celui dont Pitt est le laquais est là ; tous sont ici debout sur la charrette symbolique.

Arrivés au pied de la guillotine, les aides s'empressent, descendent les figures de cire, et l'une après l'autre, tandis que le peuple crie : « Vive la Nation ! », tandis que grondent les tambours, tombent ces têtes inanimées qu'une vessie gonflée inonde de sang animal.

C'est ainsi qu'Albitte célébra l'anniversaire du régicide, on ne sait s'il renouvela l'expérience plus tard, mais la chose est douteuse, cependant, quelques mois après cette exécution en effigie, il s'en prit une nouvelle fois à une statue. C'était celle de la ville de Toulon rebelle, figurée par une femme. Il ne la jugea pas digne de la fille à Guillotin et y mit le feu.

Ces témoignages de jacobinisme le laissèrent néanmoins dans l'obscurité. Le 18 brumaire fit de lui, alors qu'il avait échappé à la réaction thermidorienne, un sous-inspecteur aux revues. Dans le fracas impérial son nom s'éteignit. Le jour de Noël 1812, tandis que la Grande Armée évacuait la terre des Moscovites, des grenadiers traînants trouvèrent au bord d'une route un cadavre à genoux. C'était celui de l'inspecteur aux revues, Albitte, l'homme qui guillotina les statues.